

Pour le retrait de la note ministérielle sur les Bac pro en 3 ans.

Le mardi 4/12/2007, les organisations syndicales soussignées ont participé à un groupe de travail préparatoire au CTPA du 18/12/2007, dont l'ordre du jour était l'offre de formation, **notamment la suppression des BEP, remplacés par les Bac Pro en 3 ans**. Ce groupe de travail était présidé par le Secrétaire général du rectorat, M. Pierre.

Lors de ce groupe de travail, Les organisations syndicales ont exigé le retrait de la note ministérielle sur les Bac pro en 3 ans, dont l'application aurait pour conséquences :

- l'affaiblissement du contenu de l'enseignement, tant professionnel que général,
- la non prise en compte des difficultés des élèves, pourtant soulignées par le rapport de l'IGEN,
- l'exclusion de fait des élèves les plus en difficulté,
- la disparition du BEP, principal diplôme de niveau V,
- la disparition des 1ères d'adaptation, classes passerelles vers le bac technologique,

Dans son rapport sur l'expérimentation, l'IGEN estime que ce dispositif n'est " *qu'un élément de réponse qui ne concerne qu'une faible partie du public.*"

La note du ministre relève donc d'une logique purement financière dont le but est de supprimer massivement des postes d'enseignants dans le cadre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Un document de travail a été présenté par l'administration aux organisations syndicales, mais le Secrétaire Général a dit que ce document pouvait être modifié, car les recteurs étaient en réunion le même jour avec le ministre.

D'après le document présenté, l'administration procéderait à la transformation en Bac pro 3 ans des BEP suivants : 99% des BEP Vente Action Marchande, 2/3 des BEP Electricité, Electronique, Productique Mécanique, 50% des BEP Comptabilité, Secrétariat, Hotellerie-Restaurations, Maintenance Industrielle, 1/3 des BEP Véhicules à Moteur, entre autres ...

Par ailleurs, le recteur profiterait de la réforme pour fermer d'autres BEP.

Il faut prévoir une réduction de 25% de la capacité d'accueil des élèves au bout de quatre années et une réduction correspondante des postes d'enseignants. Par exemple, le lycée Jean Geiler passerait de 336 à 270 élèves dans les sections concernées par le Bac Pro 3 ans et la SEP Lazare de Schwendi de 252 à 207.

Le Secrétaire général n'a pu donner d'informations ni sur la réforme des Bac technologiques, ni sur les nouveaux diplômes, ni sur les conséquences pour les enseignants de ces mesures. Ni les contenus enseignés, ni les maquettes de diplômes, ni les grilles horaires ne sont prêts.

Les organisations syndicales ont souligné les conséquences particulièrement catastrophiques pour les établissements ruraux isolés tels que ceux de Guebwiller, Schirmeck, Sarre Union.

A l'occasion du CTPA qui se tiendra le 18/12/2007, les organisations syndicales soussignées appellent les enseignants et personnels des Lycées professionnels :

- **à se réunir en assemblées générales dans les établissements,**
- **à participer à une réunion intersyndicale à 10 heures à la Maison des Syndicats, 1 rue Sédillot à Strasbourg, salle A,**
- **à se rassembler à 14h devant le rectorat, (6 rue de la Toussaint à Strasbourg).**

**SN-FO-LC, SNUEP-FSU, SNES-FSU, CGT Éducation
SE-UNSA, SNETAA-EIL, Sud-Education**